Nations Unies S/2011/124



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 mars 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 mars 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir la communication ci-jointe, datée du 3 mars 2011, que j'ai reçue du Secrétaire général adjoint de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, M. Claudio Bisogniero, dans laquelle celui-ci transmet le rapport trimestriel sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan pendant la période allant du 1er novembre 2010 au 31 janvier 2011 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-Moon

11-26089 (F) 180311 180311



Annexe

Lettre datée du 3 mars 2011, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général adjoint de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Conformément aux résolutions 1386 (2001) et 1943 (2010) du Conseil de sécurité, je transmets ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan pour la période allant de novembre 2010 à janvier 2011 (voir pièce jointe).

Je vous serais obligé de bien vouloir le communiquer au Conseil de sécurité.

(*Signé*) Claudio **Bisogniero**

Pièce jointe

Rapport trimestriel au Conseil de sécurité sur les opérations de la Force internationale d’assistance à la sécurité

Introduction

1. Soumis en application des résolutions 1386 (2001) et 1943 (2010) du Conseil de sécurité, le présent rapport a pour objet de rendre compte à l’Organisation des Nations Unies de l’exécution du mandat de la Force internationale d’assistance à la sécurité (FIAS) pour la période allant du 1er novembre 2010 au 31 janvier 2011. Au 3 février 2011, les effectifs totaux de la FIAS étaient de 131 983 personnes, fournies par 28 pays membres de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN) et par 20 autres pays. Aucun autre pays n’est venu s’ajouter à la liste existante depuis le dernier rapport.

2. Au cours de la période considérée, la FIAS a continué d’aider le Gouvernement afghan, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Du 1er novembre 2010 au 31 janvier 2011, elle a subi 1 347 pertes au total (114 soldats ont été tués et 1 222 blessés au combat, et 11 ont trouvé la mort dans d’autres circonstances).

3. Pendant la dernière période considérée, la FIAS et les Forces nationales de sécurité afghanes ont continué à accélérer le rythme de leurs opérations et fait des progrès encourageants en matière de sécurité sur l’ensemble du territoire afghan. Les insurgés ont été repoussés dans certaines zones clefs et leur élan a été largement brisé, selon le constat de la FIAS. Les résultats d’une récente enquête nationale indiquent que les Afghans n’hésitent plus à sortir de leur village et de leur quartier pendant la journée. En revanche, la corruption en Afghanistan menace gravement le succès de la mission et les progrès dans tous les secteurs[1]. Bien que les Forces nationales de sécurité afghanes continuent de se heurter à des problèmes d’attrition et à un manque d’encadrement, leurs effectifs n’arrêtent pas de croître plus rapidement que prévu car les recrutements continuent de donner de bons résultats. Centrant ses efforts sur l’objectif ultime qui est de permettre à l’Afghanistan de devenir un État viable et autosuffisant dans un proche avenir, l’OTAN et la FIAS invitent d’autres États Membres de l’ONU à soutenir la mission qui leur a été confiée par l’ONU en mettant des formateurs et des mentors à la disposition des Forces nationales de sécurité afghanes ainsi que des secteurs civils de la gouvernance et du développement.

Les points saillants de la période considérée sont les suivants :

a) Un Conseil où siègent à la fois le Gouvernement et l’OTAN a tenu sa première réunion le 13 novembre 2010 pour évaluer les progrès accomplis jusqu’ici dans le cadre du processus de transition (Inteqal) et décider de la voie à suivre. Le Conseil, présidé par Ashraf Ghani, s’est entendu sur l’idée d’une évaluation conjointe dont l’objet sera de définir les modalités d’évolution des équipes de reconstruction de province; d’achever la première évaluation conjointe du degré de préparation à la transition des provinces d’ici à la fin de février 2011 et de formuler

[1] Selon l’indice de perception de la corruption établi par Transparency International en 2010, l’Afghanistan était classé au 176e rang mondial sur 178 pays.

des recommandations pour les zones qui pourraient être prêtes à amorcer la transition en 2011;

b) Au Sommet de Lisbonne qui s'est tenu les 19 et 20 novembre 2010, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'OTAN et de la FIAS ont décidé qu'avec le Gouvernement afghan, ils s'engageraient dans une nouvelle phase de leur action commune qui ouvrait des perspectives favorables à une transition irréversible vers l'entière prise en charge par les forces afghanes des responsabilités en matière de sécurité et d'encadrement. Ils ont réaffirmé leur soutien à l'objectif du Président Karzai visant à faire assurer par les Forces nationales de sécurité afghanes la direction et la conduite des opérations de sécurité dans toutes les provinces d'ici à la fin de 2014. Ils ont également annoncé l'instauration d'un partenariat à long terme entre l'Afghanistan et l'OTAN qui témoigne de l'engagement de l'alliance en faveur de l'Afghanistan au-delà de la mission actuelle de la FIAS et de son souci de l'inscrire dans le cadre des efforts plus vastes menés par la communauté internationale sous la direction de l'ONU;

c) Les 6 et 7 décembre 2010, l'ancien Président Rabbani (Président du Haut Conseil pour la paix) et le Ministre Stanekzai (Directeur du Haut Conseil pour la paix) ont présidé la première Conférence de réintégration régionale à Kandahar afin d'encourager les gouverneurs et de donner une plus grande impulsion aux mesures de réintégration. Elle a été suivie d'autres conférences dans d'autres régions qui ont entériné l'idée des conseils de réintégration, dans le souci de les voir faire leur apparition dans tout le pays. La FIAS continuera d'accompagner la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme de réintégration;

d) Le Président Karzai a présidé l'ouverture de la session de l'Assemblée nationale afghane le 26 janvier 2011, après avoir réglé des différends majeurs dans les jours qui ont précédé l'événement. La cérémonie s'est déroulée avec une vaste participation de la communauté internationale et aucun incident grave n'a eu à être déploré grâce aux opérations de sécurité menées sous la direction des forces afghanes.

Situation en matière de sécurité

4. Au cours de la période considérée, d'importants acquis en matière de sécurité ont été obtenus, notamment dans le sud de l'Afghanistan, qui est traditionnellement le cœur de l'insurrection. Des acquis précédents, tels que ceux obtenus dans la capitale afghane, ont été consolidés. Les Forces nationales de sécurité afghanes et de la FIAS ont continué à accentuer la pression sur les réseaux d'insurgés au cours des derniers mois par des opérations de plus grande ampleur et mieux ciblées. La diminution des pertes civiles demeure une priorité fondamentale de la mission et continue à recueillir des dividendes, à mesure que la part de celles imputables à la FIAS continue de baisser d'année en année. La liberté de circulation, les moyens logistiques et le commandement et le contrôle des opérations des insurgés se sont dégradés. La situation en matière de sécurité en Afghanistan demeure toutefois complexe, car les insurgés, grâce à leur capacité de résistance et d'adaptation, continuent de pouvoir s'attaquer au Gouvernement afghan, aux Forces nationales de sécurité afghanes et à la FIAS. Bon nombre des facteurs régionaux et nationaux qui contribuent à l'insurrection et nuisent à l'efficacité des opérations de lutte contre l'insurrection subsistent. Tant qu'ils auront accès hors du pays à des sanctuaires où

ils pourront se replier en toute sécurité et trouver des réseaux de soutien, les insurgés ont des chances de conserver une certaine liberté de circulation, notamment dans les zones rurales où les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS sont moins présentes. Leur objectif stratégique reste le même : survivre de manière à demeurer une solution de remplacement au gouvernement de Kaboul et infliger de lourdes pertes à la FIAS afin d'affaiblir le soutien que la communauté internationale apporte à la mission et d'entraîner le retrait des troupes étrangères stationnées en Afghanistan avant que la mission soit accomplie.

5. Sur le plan régional, la situation en matière de sécurité est la suivante :

a) *Commandement régional de la capitale*. La situation en matière de sécurité à Kaboul peut au mieux être qualifiée de calme, les Forces nationales de sécurité afghanes contrôlant fermement la capitale. Pourtant, même les mesures de sécurité les plus draconiennes ne peuvent pas empêcher les insurgés de lancer des attaques sporadiques comme lors de l'attentat-suicide du 28 janvier 2011, au cours duquel la Présidente de la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, Hamida Bakai, et sa famille ont trouvé la mort aux côtés d'autres personnes;

b) *Commandement régional Nord*. Les opérations de nettoyage des Forces nationales de sécurité afghanes et de la FIAS ont réussi à déloger les insurgés de zones considérées essentielles pour le maintien de la sécurité de la région, les privent actuellement de leur liberté de circulation et déjouent leurs intentions de distraire la FIAS et les Forces nationales de sécurité afghanes par une présence accrue dans le nord;

c) *Commandement régional Ouest*. Les opérations que la FIAS et les Forces nationales de sécurité afghanes ont menées avec succès durant la période considérée ont eu un impact décisif sur l'insurrection. Plusieurs possibilités de réintégration sont apparues, en particulier dans les provinces de Bagdhis et de Farah, qui tendraient à indiquer que les pertes subies par les insurgés sapent leur moral ainsi que leur résolution à poursuivre la lutte contre les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS;

d) *Commandement régional Sud*. Les vastes opérations de sécurité lancées à Kandahar et alentour ont permis d'améliorer nettement la situation. La responsabilité de la sécurité de la ville de Kandahar est désormais largement entre les mains des Forces nationales de sécurité afghanes, épaulées par la FIAS;

e) *Commandement régional Sud-Ouest*. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont conduit, avec la FIAS, des opérations de grande envergure dans cette région afin d'y asseoir l'autorité du Gouvernement. Divers sanctuaires dont disposaient traditionnellement les insurgés dans la province de Helmand ont été évacués et les derniers qui restaient sont progressivement réduits. Les opérations visant à étendre la zone de sécurité dans l'est de la province de Helmand vers la ville de Kandahar ont débuté et les principaux districts de cette zone ne sont plus considérés parmi les plus violents du sud;

f) *Commandement régional Est*. La partie orientale de l'Afghanistan, située à la frontière des zones tribales administrées par le Gouvernement fédéral du Pakistan, demeure pour l'insurrection une importante zone d'accès à des sanctuaires et à des zones de réapprovisionnement externes. Les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS ont lancé des opérations visant à priver les insurgés de leur

liberté de circulation dans cette région de l'Afghanistan et à couper leurs voies d'approvisionnement.

6. Les engins explosifs improvisés restent la menace la plus lourde qui pèse sur la FIAS, les Forces nationales de sécurité afghanes, le Gouvernement afghan et les civils afghans. La FIAS a beaucoup investi pour faire échec à la menace en détectant et en éliminant ces engins, en perturbant les réseaux d'insurgés et en formant les Forces nationales de sécurité afghanes aux techniques de lutte contre les engins explosifs improvisés, ce qui a eu dans l'ensemble pour effet de multiplier les opérations de déminage et les découvertes d'engins explosifs improvisés (soit 60 % du nombre total de cas de présence d'engins explosifs improvisés). Par ailleurs, à la fin de la période considérée, les découvertes de caches d'armes ont sensiblement augmenté, ce qui peut être le signe d'un renforcement de la coopération de la part de la population afghane.

Forces nationales de sécurité afghanes

7. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont fait d'importants progrès au cours de la période considérée et les moyens dont disposent le Ministère de la défense et le Ministère de l'intérieur pour doter l'armée et la police en effectifs, les former, les équiper et les appuyer se sont accrus. Les capacités de formation des Forces nationales de sécurité afghanes ont continué de croître, et 30 000 soldats et policiers environ suivent actuellement divers programmes de formation. Tous leurs membres suivent maintenant une formation de base portant notamment sur la capacité de survie, le professionnalisme et l'alphabétisation (environ 47 000 policiers et soldats étaient inscrits au programme au 18 janvier 2011) avant de recevoir leur affectation. L'accent particulier mis sur la formation de dirigeants afghans a conduit à des moyens d'encadrement accrus et à un sens plus aigu des responsabilités à tous les niveaux. Environ 1 000 membres du personnel des Forces nationales de sécurité afghanes sont en formation dans 21 pays et 11 des 12 des écoles de la branche de l'Armée nationale afghane fonctionnent en Afghanistan. Enfin, la solde a été relevée pour assurer aux intéressés un revenu leur permettant de subvenir à leurs besoins et l'amélioration des méthodes de distribution a réduit les risques de corruption.

8. Le deuxième groupe de femmes afghanes officiers a débuté ses cours le 26 décembre 2010. Il s'agissait de la deuxième promotion de la rigoureuse école d'élèves officiers. Les femmes continuent toutefois d'être nettement sous-représentées et ne constituent que 0,5 % des effectifs des Forces nationales de sécurité afghanes.

9. Les progrès accomplis dans ces domaines ont permis a l'Armée et à la Police nationales afghanes d'atteindre les effectifs qu'elles s'étaient fixés comme objectif en 2010 et de commencer à professionnaliser et à porter ceux des Forces nationales de sécurité afghanes à 171 600 pour l'Armée et à 134 000 pour la Police d'ici à octobre 2011. Pour 2011, les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS maintiendront la dynamique créée en 2010 et redoubleront d'efforts pour s'attaquer aux taux d'attrition, au manque d'encadrement et à la corruption dans l'Armée et la Police, autant de problèmes qui risqueraient de compromettre la professionnalisation de ces deux corps, de retarder la croissance de leurs effectifs et de nuire à leur qualité. Reste que le facteur le plus déterminant dans la croissance des effectifs des Forces nationales de sécurité afghanes et dans l'amélioration de leur qualité est la

contribution que des formateurs hautement qualifiés et en nombre suffisant pourront en définitive leur apporter en vue de créer des systèmes de sécurité autonomes et des institutions viables. Les perspectives de croissance des effectifs des Forces nationales de sécurité afghanes sont à l'étude et devraient être en principe déterminées par le Conseil commun de coordination et de suivi le 8 mars 2011.

Armée nationale afghane

10. Pendant la période considérée, les effectifs de l'Armée nationale afghane sont passés à environ 152 000 personnes, dont à peu près 23 000 soldats et officiers ont été envoyés suivre divers stages de formation à compter du 26 janvier 2011. L'Armée a dans l'ensemble continué de progresser vers le prochain objectif qui est d'atteindre un effectif de 171 600 personnes d'ici à octobre 2011.

11. D'une manière générale, l'Armée a obtenu de bons résultats au cours de la période considérée, surtout en agissant de façon plus indépendante ou en prenant la tête des opérations, en déjouant des attaques, en ripostant à des attaques complexes et en maniant et en neutralisant des agents explosifs improvisés, renforçant ainsi la confiance que la population afghane place en elle. Ces succès sont tempérés par des incidents sporadiques au cours desquels des soldats de la FIAS sont attaqués par des éléments incontrôlés des Forces nationales de sécurité afghanes.

12. Les effectifs de l'Armée nationale afghane ne cessent de gagner en efficacité. Plus de 65 % de tous les Kandaks sont à présent qualifiés soit d'« efficaces avec des conseillers » soit d'« efficaces avec assistance » contre 51 % au cours de la dernière période considérée. Il se peut que cela soit lié à une amélioration analogue du taux global de partenariat puisque 67 % de tous les Kandaks sont à présent soit « intégrés » ou « en partenariat » contre 55 % pendant la dernière période considérée. Les problèmes de capacité opérationnelle auxquels les membres de l'Armée nationale afghane déployés sur le terrain continuent de se heurter se situent aux niveaux de la planification des effectifs, de la gestion du Centre des opérations tactiques, du soutien logistique et de l'encadrement.

Armée de l'air afghane

13. L'Armée de l'air afghane continue de progresser en se dotant de plus de moyens. Le commandement de l'OTAN chargé de l'entraînement aérien en Afghanistan a bénéficié d'un précieux appui dans ce domaine de la part de plusieurs pays. Ces équipes nationales viendront ajouter des compétences et des moyens indispensables à la croissance et à la professionnalisation de l'Armée de l'air afghane. Celle-ci a récemment reçu 8 nouveaux hélicoptères Mi-17, ce qui porte le total à 35. En outre, elle dispose de 9 hélicoptères Mi-35, de 3 appareils An-32 et de 8 appareils C-27 depuis le 12 janvier 2011.

14. L'Armée de l'air afghane a renforcé sa capacité opérationnelle en effectuant des vols d'évacuation sanitaire de routine entre Kandahar et Kaboul. En décembre 2010, elle a marqué un pas digne d'être noté dans le cadre de ses opérations aériennes grâce au soutien qu'elle a apporté au Président afghan lors des visites qu'il a effectuées dans divers endroits du pays.

Police nationale afghane

15. En 2010, les effectifs de la Police afghane ont augmenté de près de 21 000 personnes, pour passer à environ 116 856 au 12 janvier 2011. D'une manière générale, la Police a continué de progresser vers la réalisation de son objectif suivant qui est de compter 134 000 personnes dans ses rangs d'ici à octobre 2011; environ 8 800 policiers suivent actuellement divers stages de formation.

16. La Police continue de gagner en efficacité et plus de 69 % de tous ses éléments en uniforme sont soit qualifiés d'« efficaces avec des conseillers » soit d'« efficaces avec assistance », contre 40 % au cours de la dernière période considérée.

17. Ses moyens de formation s'accroissent à mesure que les sites d'entraînement augmentent, le nombre de places disponibles étant, selon les estimations, censé passer de 11 252 à 15 272 au cours du prochain trimestre. De nouveaux sites d'entraînement sont aménagés et des possibilités de formation à l'étranger sont explorées.

18. L'attrition dont le taux mensuel est souvent plus élevé que l'objectif mensuel visé de 1,4 %, notamment pour les services chargés du maintien de l'ordre civil et la police des frontières, reste pour la Police nationale afghane le défi le plus difficile à relever. Soucieux de trouver des solutions aux problèmes actuels, le Ministère de l'intérieur a pris des mesures pour lutter contre l'attrition, la corruption et la faiblesse des taux d'alphabétisation. Les politiques en matière de personnel ont été modifiées de sorte que toutes les nouvelles recrues reçoivent une formation régulière avant leur affectation. L'ordre à suivre est à présent « Recruter – Former – Affecter ». La mission de formation menée en Afghanistan par l'OTAN a entamé, en coopération avec le Ministère de l'intérieur, un stage d'alphabétisation intensive de quatre semaines à l'intention des recrues des services de maintien de l'ordre civil avant le démarrage du programme normal d'instruction. Cela a permis d'accroître considérablement le nombre de recrues puisque les services de maintien de l'ordre civil ont eu à leur disposition un plus grand vivier de candidats.

Capacités institutionnelles

19. Les capacités institutionnelles du Ministère de la défense et du Ministère de l'intérieur ont continué d'augmenter au cours du trimestre. Le Ministère de la défense a effectué d'importants changements pour renforcer le respect du principe de responsabilité, améliorer l'efficacité et consolider la sécurité. Ces changements sont sous-tendus par de nouvelles lois d'assainissement des politiques en matière de personnel telles que la loi portant statut du corps des officiers et sous-officiers et de nouveaux textes législatifs destinés à améliorer la rétention, l'échange d'information et la coopération. Plusieurs des hauts responsables du Ministère de l'intérieur ont été remplacés, ce qui a facilité le renforcement de la coordination entre celui-ci et le Ministère de la défense. L'évolution des structures de soutien logistique du Ministère de l'intérieur vers un système national mérite d'être notée.

20. La stratégie de la Police nationale afghane nouvellement révisée et publiée sera un cadre impératif et souple qui servira de base à l'édification du futur système de police afghane. Elle fixe les objectifs à atteindre pour continuer de renforcer la police, les mesures visant à faire respecter la loi et le système qui s'y rapporte, ainsi que les six priorités du Ministère de l'intérieur pour les cinq prochaines années :

a) Formation et éducation;

b) Renforcement de l'encadrement de la police;

c) Mesures de lutte contre la corruption (y compris code de conduite et de déontologie de la police);

d) Amélioration des conditions de vie et du cadre de travail des agents de la police;

e) Examen et modification du Tashkil (tableau d'effectifs);

f) Instauration d'un système de récompense et de sanction pour assurer une meilleure application du principe de responsabilité.

Sociétés de sécurité privées

21. Le 6 décembre 2010, le Ministère de l'intérieur a annoncé que les 52 sociétés de sécurité privées légales qui restaient pourraient poursuivre leurs activités en Afghanistan, en se soumettant à certaines lois, mais que leur avenir était incertain. Ce qu'il importe surtout de retenir, c'est que les sociétés de sécurité privées qui assurent la garde des ambassades et des bâtiments clefs de la communauté internationale continueraient de ne pas être frappées par la mesure d'interdiction. Pour nombre de groupes, d'organisations et de gouvernements étrangers, la dissolution des sociétés de sécurité privées, risquerait de réduire les projets de développement et de freiner le travail des organismes d'aide. La FIAS s'emploie avec le Gouvernement afghan à trouver une solution provisoire acceptable qui inciterait à compter de moins en moins sur les sociétés de sécurité privées et à faire de plus en plus appel aux services de la force embryonnaire de protection publique afghane du Ministère de l'intérieur.

Police locale afghane

22. L'initiative de Police locale afghane, placée sous la supervision du Ministère de l'intérieur, s'est imposée grâce à un nombre croissant de sites et à un grand sens des responsabilités de la part des Afghans. La Police locale afghane compte actuellement 16 sites opérationnels, et environ 3 150 recrues. La FIAS et les forces de la coalition s'emploient avec le Ministère de l'intérieur à déterminer les ressources nécessaires pour épauler véritablement les 10 000 recrues autorisées par le Président afghan.

Pertes civiles

23. Le nombre total d'incidents ayant causé des pertes civiles continue de décroître, dans le droit fil de la tendance saisonnière, et le taux de pertes civiles imputables à la FIAS est également en légère baisse par rapport à 2009. En revanche, le nombre de pertes civiles imputables à la FIAS au cours du trimestre a quelque peu augmenté par rapport à la même période l'année dernière. La FIAS continue, comme elle s'y est engagée, de prendre toutes les mesures voulues pour réduire les pertes civiles. Les activités des insurgés sont à l'origine de 84 % de l'ensemble des pertes civiles afghanes.

Lutte contre les stupéfiants

24. L'Afghanistan est parvenu à réduire la production de stupéfiants au cours de la dernière période considérée. Toutefois, la hausse du prix de l'opium aura pour

conséquence d'accentuer les pressions économiques en faveur d'une augmentation de la culture du pavot en 2011. L'année dernière, d'importantes quantités de stupéfiants ont été saisies au niveau local, mais c'était la maladie qui s'était abattue sur le pavot qui avait le plus contribué à réduire la production d'opium. S'il est vrai que les estimations varient, il n'en demeure pas moins que ce sont les bénéfices tirés de la vente des stupéfiants qui continuent d'être une importante source de financement local de l'insurrection. Le Gouvernement afghan doit, avec le soutien de la communauté internationale et de la FIAS, constamment maintenir la pression dans le cadre de ses activités de lutte contre les stupéfiants, pour préserver et consolider ses acquis dans ce domaine.

25. L'offre et la promotion de moyens d'existence autres que la culture de l'opium se sont largement limitées à des programmes d'incitation en faveur de cultures licites de substitution, dont le blé et le safran ne sont que deux des plus importantes parmi tant d'autres. Une stratégie globale de lutte contre les stupéfiants axée sur des initiatives en matière de justice, une réduction de la demande, des activités de répression et des soins médicaux s'est inscrite dans le cadre d'une démarche régionale appuyée par la Fédération de Russie, la République islamique d'Iran, le Pakistan et les républiques d'Asie centrale.

Gouvernance

26. L'amélioration des conditions de sécurité à l'intérieur et aux alentours des grands centres urbains, que l'ont doit aux efforts conjugués de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes, a permis de mieux assurer la gestion locale des affaires publiques. On notera au cours de la période considérée ce qui suit :

a) L'action menée par la FIAS et le Gouvernement afghan dans le sud s'est accompagnée de quelques signes d'amélioration aux échelons inférieurs des administrations de district. Le nombre croissant de nouvelles affectations de gouverneurs, de chefs de police, de médiateurs et de procureurs, constaté par les *chouras* locales, peut aider à réunir les conditions préalables à l'octroi par le Gouvernement aux populations de modalités de règlement des différends;

b) La FIAS coopère étroitement avec les divers ministères à Kaboul pour aider les administrations locales à se doter de moyens supplémentaires et les autorités à élargir le secteur de la fonction publique. La première promotion de l'Institut afghan de la fonction publique, constituée de plus de 3 200 étudiants venus de tout l'Afghanistan, est sortie le 27 janvier;

c) Le nombre d'Afghans qui pensent que le Gouvernement afghan va dans la bonne direction augmente depuis six mois; 74 % des Afghans contre 68 % à la mi-2010 considèrent également qu'il exerce plus d'influence dans leur village. Bien qu'ils soient moins de 50 % à estimer qu'il s'acquitte actuellement de sa tâche, ils semblent plus nombreux à avoir une foi accrue (46 %) en sa capacité d'assurer la sécurité;

d) Dans les zones où la sécurité est bonne ou s'améliore, les habitants ont tendance à être plus satisfaits de la qualité générale de leur vie et à avoir plus confiance dans l'aptitude générale du Gouvernement afghan à faire son travail. Le fonctionnement des institutions gouvernementales au niveau local, des districts et des provinces reflète la manière dont les populations considèrent le pouvoir central.

27. On a assisté pendant la période à l'examen à une multiplication des possibilités de réintégration des insurgés imputable aux effets de la campagne de lutte contre les stupéfiants, à l'accélération du rythme des opérations de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes et au plus grand relief qu'a pris le Programme de paix et de réintégration de l'Afghanistan. La prise de conscience accrue dont le Programme fait l'objet de la part des populations résulte de la collaboration entre le Haut Conseil pour la paix et les gouverneurs de province et du renforcement du soutien du Gouvernement afghan. Dans un récent sondage, 70 % des Afghans ont indiqué qu'ils accueilleraient ces insurgés parmi eux s'ils arrêtaient les combats.

28. Les équipes de reconstruction de province s'emploient à œuvrer de concert avec les autorités afghanes à tous les niveaux administratifs pour créer graduellement les conditions préalables à un passage de relais aux autorités afghanes. En outre, le Conseil de transition Inteqal où siègent ensemble les autorités afghanes et l'OTAN a décidé d'établir des règles destinées à doter progressivement les équipes de reconstruction de province d'un encadrement civil.

Développement

29. Durant la période considérée, grâce aux progrès accomplis sur le plan opérationnel par la FIAS et les Forces nationales de sécurité afghanes, on a continué d'observer une amélioration de la coordination des mesures de sécurité et des efforts de développement. Bien que l'Afghanistan présente un énorme potentiel, la situation économique ne s'y est que légèrement améliorée pendant la période considérée. On notera en particulier ce qui suit :

a) Avec le soutien de la FIAS, le Ministère afghan de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage a lancé en décembre 2010 un programme de distribution de semences de blé à 360 000 agriculteurs afghans, à raison de 50 kilogrammes de semences et de 150 kilogrammes d'engrais chacun;

b) Le 11 décembre, les dirigeants du Turkménistan, de l'Afghanistan, du Pakistan et de l'Inde ont signé un accord intergouvernemental relatif à un projet de gazoduc transafghan qui finira par créer des milliers d'emplois pour les Afghans, pourvoira aux besoins énergétiques du pays et viendra, à terme, consolider les acquis obtenus dans le secteur de la sécurité;

c) À Kandahar, la compagnie nationale d'électricité a mis en service en décembre 2010 l'une des deux centrales thermiques fonctionnant au diesel et dotée d'une capacité de production de 10 mégawatts d'électricité. Cet important projet appuyé par la FIAS fournira à toute la ville huit mégawatts de courant continu au moins 16 heures par jour. L'amélioration des infrastructures électriques et l'augmentation du nombre d'emplois et l'amélioration des perspectives économiques qui en découlent consolideront les acquis obtenus sur le plan de la sécurité en montrant aux populations que le Gouvernement afghan a plus à offrir que les insurgés;

d) L'industrie extractive ouvre de vastes perspectives de développement économique avec des ressources minières non exploitées d'un montant de l'ordre de 3 000 milliards de dollars. L'augmentation des recettes recueillies par le Gouvernement afghan est un premier signe de la viabilité des finances publiques à moyen terme. Cette situation économique favorable créée par des conditions de sécurité propices dans plusieurs régions reste toutefois précaire.

30. L'accent a une fois de plus été placé sur les liens manifestes qui existent entre la sécurité, la gouvernance et le développement au cours de la période considérée. Des mesures doivent être adoptées en parallèle dans les trois domaines afin d'aider les autorités afghanes à assurer la transition et leur permettre d'assumer effectivement la responsabilité de la sécurité en 2014.